

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
26 Mars 2008

En exercice :35
Présents :30
Titulaires :26
Suppléants :4
Pouvoirs :4
Absents5

Convocation adressée à chaque délégué titulaire et suppléant le 10 mars 2008 pour la session ordinaire du mercredi 26 mars 2008

L'an deux mil huit, le vingt-six mars, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Salle des Fêtes de MELISEY, sous la Présidence de M. CUYNET Daniel, Président,

Etaient Présents:

Messieurs CUYNET Daniel, Président, DAGUE Alain, LINDER Paul, Vice-présidents, Mme MM SEGUIN Michel, NOEL Rémy, SARRE Vincent, CARDOT Maurice, Mme JEANBLANC Odile, MM. CLAUDEL Hubert, GUERRE Christian, BRULTEY Roger, Mmes GRANDGIRARD Janine, FRESLIER Marie-Claire, DAVIOT Rose-Marie, MAIROT Marie-Ange, MM PINOT Régis, CHATELOT Henri, Mme POULMAR Gilberte, MM TACHET Jean-Claude, GILLET Denis, Mme GATSCHINE-HENNEQUIN Marie, MM. BRESSON Michel GRANDMOUGIN Jean-Pierre, MOUGENOT Bernard, SAINTIGNY Henri, LALLOZ Jacques

Absents représentés par délégués suppléants :

- Mme LAMBOLEY Marie-Louise qui donne pouvoir à M. BRESSON Roland
- M. LANDRY-CHAPITEY Maurice qui donne pouvoir à M. RICHE Jackie
- M. HENNEQUIN Michel qui donne pouvoir à Mme GATSCHINE-HENNEQUIN Marie
- Mme VALDENNAIRE Sylviane qui donne pouvoir à M. TOURDOT Roger

Absents :

- MM PERNOT Jean, GROSJEAN Stéphane, BEURIER Patrice, TOILLON Gérard, BERTRAND Yves

Mr SARRE Vincent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M. Le Président souhaite la bienvenue aux conseillers présents ce soir.
En préalable au vote des 3 budgets, il y a lieu de procéder aux affectations de résultat 2007

AFFECTATION DU RESULTAT 2007 : BUDGET CCHVO

Après avoir examiné le compte administratif CCHVO 2007, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement constatant que le compte administratif fait apparaître :

- ✓ Un excédent de fonctionnement de : 278 538.25 €
- ✓ Un excédent d'investissement de : 77 491.33 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement au R 002 : 34 529.58 €
Report en Investissement au R 1068 : 244 008.67 €

Il décide également d'affecter le résultat d'Investissement comme suit :
Report en Investissement au R 001 : 77 491.33 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2007 : BUDGET OM

Après avoir examiné le compte administratif OM 2007, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement constatant que le compte administratif fait apparaître :

- ✓ Un excédent de fonctionnement de : 51 344.69 €
- ✓ Un déficit d'investissement de : 5 632.11 €

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement au R 002 : 41 212.58 €
Report en Investissement au R 1068 : 10 132.11 €

Il décide également d'affecter le résultat d'Investissement comme suit :
Report en Investissement au D 001 : 5 632.11 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2007 : BUDGET SPANC

Après avoir examiné le compte administratif du budget SPANC 2007, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement constatant que le compte administratif fait apparaître :

- ✓ Un excédent de fonctionnement de : 1 502.73 €
- ✓ Un déficit d'investissement de : 14 908.05 €

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

Report en fonctionnement au R 002 : 1502 €
Report en Investissement au D 001 : 14 909 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2008

Suite aux réunions de la commission des finances et du bureau en date du 27 février et 05 mars 2008, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de ne pas augmenter les taux d'imposition de Taxe Additionnelle soit pour 2008 :

| | Bases d'imposition 2008 | Taux 2008 | Produit Attendu |
|--------------|----------------------------|--------------|--------------------|
| T.H. | 5096 000 | 0.480 % | 24 461 € |
| T.F.B. | 3 524 000 | 1.01 % | 35 592 € |
| T.F.N.B. | 182 300 | 3.64 % | 6 636 € |
| T.P | 9 348 000 | 0.64 % | 59 827 € |
| TOTAL | | | 126 516 € |

Le Conseil Communautaire adopte cette proposition à l'unanimité.

Monsieur le Président présente le budget primitif CCHVO 2008 qui se résume de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

| | | |
|-----------------------|-----------------------------------|------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 34 450 € |
| 012 | Charges de personnel | 67 180 € |
| 65 | Charges de la gestion courante | 86 975 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 8 850 € |
| 022 | Dépenses imprévues | 10 000 € |
| 023 | Virement section d'investissement | 143 545 € |
| TOTAL DEPENSES | | 351 000 € |

RECETTES

| | | |
|---------------------------|-----------------------------|------------------|
| 70 | Produits des services | 1 628 € |
| 73 | Impôts et taxes | 126 516 € |
| 74 | Dotations et Participations | 188 327 € |
| R002 | Excédent antérieur reporté | 34 529 € |
| TOTAL DES RECETTES | | 351 000 € |

Cette proposition est adoptée à 27 voix pour et 3 abstentions.

INVESTISSEMENT

DEPENSES

| | | |
|-----------------------|---|------------------|
| 020 | Dépenses imprévues | 15 000 € |
| 2031 | Cartes Communales | 29 600 € |
| 2031 | Périscolaire | 15 000 € |
| 20414 | Fonds de concours Haut du Them - Servance | 15 000 € |
| 205 | SIG | 54 000 € |
| 2183 | Matériel de bureau et informatique | 1 900 € |
| 2313 | Gymnase | 448 000 € |
| 2315 | Réhabilitation des décharges | 120 000 € |
| 232 | Plan Paysage | 81 000 € |
| 232 | Gens du Voyage | 180 000 € |
| 232 | OPAH | 14 500 € |
| TOTAL DEPENSES | | 974 000 € |

RECETTES

| | | |
|-----------------------|---|------------------|
| 001 | Solde d'exécution de la section d'invest.reporté | 77 491 € |
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | 143 545 € |
| 1068 | Excédent de fonctionnement | 244 008 € |
| 10222 | F.C.T.V.A | 16 500 € |
| 10 | Dotations (D.G.D) -cartes communales - | 10 300 € |
| 13 | Subventions - S.I.G. | 20 600 € |
| 13 | Subventions - Gymnase - | 230 000 € |
| 13 | Subventions - Réhabilitations Décharges | 80 000 € |
| 13 | Subventions - Plan Paysage | 27 000 € |
| 13 | Subventions - Gens du voyage | 120 000 € |
| 13 | Subventions - OPAH | 4 556 € |
| TOTAL RECETTES | | 974 000 € |

Cette proposition est adoptée à 29 voix pour et 1 contre.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ORDURES MENAGERES 2008

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2008 budget annexe ordures ménagères qui se résume de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT DEPENSES

| | | |
|---------------------------|-----------------------------------|------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 185 250 € |
| 012 | Charges de Personnel | 33 000 € |
| 65 | Autres charges gestion courante | 250 400 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 3 000 € |
| 022 | Dépenses imprévues | 33 349 € |
| 023 | Virement section d'investissement | 5 501 € |
| TOTAL DES DEPENSES | | 510 500 € |

RECETTES

| | | |
|---------------------------|----------------------------------|------------------|
| 13 | Remb. sur rémunération personnel | 30 000 € |
| 70 | Produit des services | 439 288 € |
| R002 | Excédent antérieur reporté | 41 212 € |
| TOTAL DES RECETTES | | 510 500 € |

INVESTISSEMENT DEPENSES

| | | |
|---------------------------|---|-----------------|
| 001 | Déficit résultat d'investissement reporté | 5 633 € |
| 218 | Autres immobilisations | 10 000 € |
| TOTAL DES DEPENSES | | 15 633 € |

RECETTES

| | | |
|---------------------------|--|-----------------|
| 1068 | Excédent de fonctionnement | 10 132 € |
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | 5 501 € |
| TOTAL DES RECETTES | | 15 633 € |

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF SPANC 2008

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2008 budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif – SPANC qui se résume de la façon suivante :

EXPLOITATION DEPENSES

| | | |
|-----------------------|-----------------------------------|-----------------|
| 011 | Charges à caractère général | 3 800 € |
| 012 | Charges de personnel | 27 570 € |
| 023 | Virement section d'investissement | 12 000 € |
| TOTAL DEPENSES | | 43 370 € |

RECETTES

| | | |
|--------------------|----------------------------|---------|
| 002 | Excédent antérieur reporté | 1 502€ |
| 70 | Vente de produits | 15 168€ |
| 74 | Subvention d'exploitation | 26 700€ |
| TOTAL DES RECETTES | | 43 370€ |

INVESTISSEMENT DEPENSES

| | | |
|--------------------|-----------------------------|----------|
| 001 | Déficit antérieur reporté | 14 909€ |
| 21 | Immobilisations corporelles | 3 091 € |
| TOTAL DES DEPENSES | | 18 000 € |

RECETTES

| | | |
|--------------------|---------------------------------------|---------|
| 13 | Subventions d'investissement | 6 000€ |
| 021 | Virement de la section d'exploitation | 12 000€ |
| TOTAL DES RECETTES | | 18 000€ |

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

ADMISSION EN NON-VALEUR REDEVANCE ORDURES MENAGERES 2005-2006

Monsieur le Président expose que le Trésorier nous a adressé des propositions d'admission en non-valeur de redevables des ordures ménagères 2005 – 2006.

Considérant que dans ces cas précis il n'a pas été possible de procéder au recouvrement des redevances (soit en raison de liquidation judiciaire, d'adresses inconnues...) Monsieur le Président propose l'admission en non-valeur des créances ainsi que pour les factures erronées de 2005- 2006.

Le montant total de ces admissions en non-valeur s'élève à 1185 €. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

GYMNASE DE SAINT-BARTHELEMY : SOLLICITATION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU CNDS

M. le Président rappelle les délibérations du 29 Novembre 2007 et du 14 février 2008 où la CCHVO a sollicité le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat et M. le député au titre de son enveloppe parlementaire en vue de l'attribution d'une subvention pour la réhabilitation de la salle de Saint-Barthélemy.

M. le Président explique au conseil communautaire qu'en complément de ces différentes demandes il est possible de solliciter de nouveau l'Etat dans le cadre du CNDS (Centre National de Développement du Sport). En effet, il peut intervenir à hauteur de 50 % du montant des travaux concernant l'accessibilité et les aménagements destinés aux personnes à mobilité réduite. Etant donné que deux subventions d'Etat ne peuvent se cumuler, les travaux subventionnés au titre du CNDS ne feront pas l'objet d'une demande de DGE.

Pour ce faire, le maître d'œuvre de l'opération, le Cabinet SOLMON, a réalisé une estimation des travaux liés à l'accessibilité. Cette estimation se monte à 65 000 € HT.

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité la sollicitation de subventions au titre du CNDS à hauteur de 50 % de 65 000 € soit 32 500 €.

**CARTES COMMUNALES : LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LES COMMUNES DE
MIELLIN ET SAINT-BARTHELEMY**

M. le Président rappelle la délibération du 08 décembre 2006 prescrivant l'élaboration de cartes communales sur 10 des 12 communes de la CCHVO.

M. le Président explique aux délégués communautaires que 2 communes ont terminé le travail d'élaboration du document de carte communale avec le bureau d'étude TOPOS. Il y a lieu maintenant de lancer l'enquête publique simultanément sur ces 2 communes (Saint-Barthélemy et Miellin) comme le prévoit le Code de l'Urbanisme.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de lancer l'enquête publique sur ces deux communes.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Président explique qu'il y a peu de questions diverses étant donné l'imminent renouvellement de l'équipe communautaire.

Il tenait juste à préciser la date d'installation du nouveau conseil communautaire. Cette réunion aura lieu le mercredi 9 avril à 20h, salle des fêtes à Melisey. Il y sera procédé à l'élection du Président, des Vice-présidents et du bureau de la CCHVO.

Vu Le Président,

D. CUYNET